DELIBERATION N° CP 13-229

DU 4 AVRIL 2013

OPERATIONS RELATIVES A L'APPEL A PROJETS «PREVENTION DES RISQUES SOCIAUX ET DE SANTE DES AIDANTS FAMILIAUX DE PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER OU DE PERSONNES HANDICAPEES »
PREMIERE AFFECTATION POUR 2013

PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE
PRÉFECTURE DE PARIS
05 AVR. 2013
Bureau du contrôle de légalité et du contentieux

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

VU le Code Général des collectivités territoriales ;
VU le Code de l'action sociale et des familles ;
VU la délibération n°CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission permanente ;
VU la délibération n°CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France ;
VU la délibération n°CR 23-11 du 7 avril 2011 relative à la politique sociale régionale ;
VU la délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013 portant approbation de conventions-type et annexe-type relatives à la participation régionale en investissement et en fonctionnement ;
VU la délibération n°CP 12-653 du 11 octobre 2012 portant adoption du règlement d'intervention relatif à «la prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes handicapées » ;
VU le budget de la Région Ile-de-France pour 2013 ;
VU l'avis de la commission de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap ;
VU l'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale ;
VU le rapport CP 13-229 présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 :

Décide de participer, au titre du dispositif « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire », au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **210.690,39 €.**

Subordonne le versement de ces subventions de fonctionnement :

- pour les subventions inférieures ou égales à 23.000 €, au respect, par les bénéficiaires, de l'annexe financière adoptée par l'article 2 de la délibération 13-209 du 4 avril 2013.

Affecte une autorisation d'engagement de **210.690,39 €** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42-003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire », action 142 003 04 « Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale », du budget 2013, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Vu et transmis à M. le Préfet de Région, en application de l'article 7 de la loi du 22 juillet 1982, le 05 AVR. 2013

Le Président du Conseil Régional d'Ile de France

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION
TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	04/04/2013	**N° de rapport :**	R0004708	**Budget :**	2013

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
Action :	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

Dispositif :	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage

¤

Dossier :	13003876 - Projet d'art-thérapie pour aidants familiaux de malades d'Alzheimer à Nanterre (92)		
Bénéficiaire :	P0023308 - ASS FRANCE ALZHEIMER HAUTS DE SEINE		
Localisation :	NANTERRE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 575,00 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
3 000,00 €	TTC	50 %	**1 500,00 €**
1 500,00 €	TTC	5 %	**75,00 €**

¤

Dossier :	13003879 - Mise en place de 8 ateliers à destination des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et création d'une halte-répit		
Bénéficiaire :	R37517 - CARMAD		
Localisation :	YVELINES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	21 000,00 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
20 000,00 €	TTC	5 %	**1 000,00 €**
49 050,00 €	TTC	40,77 %	**20 000,00 €**

¤

Dossier :	13003883 - Projet d'édition d'un journal trimestriel rédigé par les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et organisation d'une sortie en bateau sur la Seine (78)		
Bénéficiaire :	R35707 - ALDS		
Localisation :	YVELINES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	7 743,75 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
7 375,00 €	TTC	5 %	**368,75 €**
14 750,00 €	TTC	50 %	**7 375,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	04/04/2013	**N° de rapport :**	R0004708	**Budget :**	2013

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
Action :	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

Dispositif :	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage

¤

Dossier :	13003885 - Mise en place du projet DIAFAN, dispositif interdépartemental d'information, d'accompagnement et de formation des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer		
Bénéficiaire :	R35568 - CID COLLECTIF D'INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	21 000,00 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
20 000,00 €	TTC	5 %	**1 000,00 €**
168 400,00 €	TTC	11,88 %	**20 000,00 €**

¤

Dossier :	13003951 - Mise en place d'un atelier thérapeutique d'écriture pour les aidants de malades d'Alzheimer dans les Yvelines (78)		
Bénéficiaire :	P0023309 - ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS LIBERAUX REGELIB 78		
Localisation :	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	4 727,63 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
4 502,50 €	TTC	5 %	**225,13 €**
9 005,00 €	TTC	50 %	**4 502,50 €**

¤

Dossier :	13003974 - Mise en place de groupes de parole et de soutien et d'entretiens individuels, destinés aux aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, à Chanteloup-les-Vignes (78)		
Bénéficiaire :	R4245 - CTRE PROMO PAR FORMATION CPF		
Localisation :	CHANTELOUP-LES-VIGNES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	5 503,58 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
5 241,50 €	TTC	5 %	**262,08 €**
10 483,00 €	TTC	50 %	**5 241,50 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	04/04/2013	**N° de rapport :**	R0004708	**Budget :**	2013

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
Action :	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

Dispositif :	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage

¤

Dossier :	13003979 - Organisation de visites à domicile par un psychologue et création d'un café des aidants pour les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en Seine-et-Marne (77)		
Bénéficiaire :	R25064 - RELIAGE		
Localisation :	SEINE ET MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	11 497,50 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
21 900,00 €	TTC	50 %	**10 950,00 €**
10 950,00 €	TTC	5 %	**547,50 €**

¤

Dossier :	13003982 - Réalisation et distribution gratuite dans des lieux d'accueil et/ou d'écoutes d'Ile-de-France d'un guide intéractif sur support DVD, destiné aux aidants familiaux de personnes malades d'Alzheimer		
Bénéficiaire :	R26410 - ASSOCIATION AIGUE MARINE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	21 000,00 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
20 000,00 €	TTC	5 %	**1 000,00 €**
101 660,00 €	TTC	19,67 %	**20 000,00 €**

¤

Dossier :	13003987 - Mise en place d'un module d'acquisition des connaissances et d'information et de groupes de paroles pour les aidants de malades d'Alzheimer, à Villeneuve-la-Garenne (92)		
Bénéficiaire :	P0023362 - ECOLE DES PROFESSIONNELS DE SANTE		
Localisation :	VILLENEUVE-LA-GARENNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 476,90 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
9 978,00 €	TTC	5 %	**498,90 €**
19 956,00 €	TTC	50 %	**9 978,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	04/04/2013	**N° de rapport :**	R0004708	**Budget :**	2013

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
Action :	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

Dispositif :	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage

¤

Dossier :	13003993 - Projet d'accompagnement de personnes jeunes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés à Paris (75)		
Bénéficiaire :	R41157 - FHSM FONDATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	13 899,90 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
26 476,00 €	TTC	50 %	**13 238,00 €**
13 238,00 €	TTC	5 %	**661,90 €**

¤

Dossier :	13004012 - Projets de formation, d'accompagnement, de prévention et d'éducation thérapeutique destinés aux aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, en Seine-et-Marne (77)		
Bénéficiaire :	P0023363 - CGRM RIVAGE		
Localisation :	SEINE ET MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	8 400,00 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
8 000,00 €	TTC	5 %	**400,00 €**
16 000,00 €	TTC	50 %	**8 000,00 €**

¤

Dossier :	13004027 - Mise en place d'un programme d'action en trois axes (groupes de parole, rencontres et ateliers), destiné aux aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, dans les Yvelines (78)		
Bénéficiaire :	P0023366 - AGPM GCSMS GERONDICAP		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	14 936,25 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
28 450,00 €	TTC	50 %	**14 225,00 €**
14 225,00 €	TTC	5 %	**711,25 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	04/04/2013	**N° de rapport :**	R0004708	**Budget :**	2013

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
Action :	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

Dispositif :	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage

¤

Dossier :	13004071 - Mise en place de groupe d'expression et d'écoute pour les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à Paris (75)		
Bénéficiaire :	R19164 - FONDATION DE ROTHSCHILD		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	7 707,00 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
7 340,00 €	TTC	5 %	**367,00 €**
14 680,00 €	TTC	50 %	**7 340,00 €**

¤

Dossier :	13004133 - Prévention du risque de maltraitance dans la relation aidé/aidant familiale de personnes en situation de handicap, par l'accès au réglement amiable des conflits familiaux		
Bénéficiaire :	P0023376 - MEDIATEURS DANS LA VILLE		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	21 000,00 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
20 000,00 €	TTC	5 %	**1 000,00 €**
48 757,00 €	TTC	41,02 %	**20 000,00 €**

¤

Dossier :	13004152 - Prévenir les risques psychosociaux et de santé des aidants familiaux de personnes cérebro-lésés par des temps de formation et d'information et des séjours de répit		
Bénéficiaire :	R12039 - LADAPT LIGUE ADAPT DIMINUE PHYSIQUE AU TRAVAIL		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	21 000,00 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
20 000,00 €	TTC	5 %	**1 000,00 €**
57 420,00 €	TTC	34,83 %	**20 000,00 €**

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	04/04/2013	**N° de rapport :**	R0004708	**Budget :**	2013

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	42 - Action sociale
Programme :	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
Action :	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

Dispositif :	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage

¤

Dossier :	13004163 - Accompagnement renforcé vers l'emploi des aidants familiaux		
Bénéficiaire :	R4245 - CTRE PROMO PAR FORMATION CPF		
Localisation :	CHANTELOUP-LES-VIGNES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	9 922,50 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
9 450,00 €	TTC	5 %	**472,50 €**
18 900,00 €	TTC	50 %	**9 450,00 €**

¤

Dossier :	13004166 - Mise en oeuvre du Projet "Emoi" permettant l'accès à la culture des personnes en situation de handicap et à leur binôme aidant		
Bénéficiaire :	P0001726 - LA VIE A DOMICILE XVI		
Localisation :	VITRY-SUR-SEINE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	9 300,38 €	**Code nature :**	6574

Base subventionnable :		Taux de participation :	**Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :**
8 857,50 €	TTC	5 %	**442,88 €**
17 715,00 €	TTC	50 %	**8 857,50 €**

Total sur le dispositif 00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage :	210 690,39 €

Total sur l'imputation 934 - 42 - 142003 - 14200304 :	210 690,39 €

ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION
FICHES DETAILLEES DES OPERATIONS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13003876

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : PROJET D'ART-THERAPIE POUR AIDANTS FAMILIAUX DE MALADES D'ALZHEIMER A NANTERRE (92)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	3 000,00 €	50,00 %	1 500,00 €
Majoration Grande cause régionale	1 500,00 €	5,00 %	75,00 €
		Montant Total de la subvention	1 575,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS FRANCE ALZHEIMER HAUTS DE SEINE

Adresse administrative : 2 B RUE DU CHATEAU
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur FRANCOIS CHARLES, Président

Objet : Réunir pour l'essentiel les familles touchées par la maladie d'Alzheimer ou des maladies apparentées en vue d'un soutien mutuel :
- en aidant à faire face à la maladie ;
- en informant les familles ;
- en assurant la représentation des familles ;
- en sensibilisant l'opinion et les professionnels de santé sur l'importance humaine et sociale de la maladie d'Alzheimer ;
- en encourageant la recherche sur les causes et le traitement de ces maladies.

Date de publication au JO : 25 novembre 2000

N° SIRET : 45220991900011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : projet d'art-thérapie pour aidants familiaux de malades d'Alzheimer à Nanterre (92)

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
L'association France Alzheimer 92, adhérente à l'Union Nationale France alzheimer, qui est divisée en dix antennes a proposé en 2011 :
- des permanences pour les familles, dans 20 des 36 communes du département, dans des locaux mis à disposition par les villes ou par téléphone ;
- quatre formations pour les aidants familiaux à Clamart, Courbevoie, Rueil-Malmaison et Neuilly, soutenues par l'Etat dans le cadre de la mesure 2 du Plan Alzheimer 2008-2012 et co-animées par un psychologue et un bénévole de l'association ;
- la mise en place d'une nouvelle activité par l'Antenne de Clamart : les rencontres mémoire de Montrouge ;
- six groupe de parole animés par des psychologues dans les Antennes de Clamart (92), Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Neuilly et Reuil-Malmaison ;
- des goûters détente avec familles et malades à Clamart.

France Alzheimer 92, pour la réalisation de ses actions, a été amenée à coopérer avec les organismes publics ou privés sur plusieurs communes des Hauts-de-Seine, par la présence de représentant au sein, notamment, de CCAS, de CLIC, d'EHPAD, d'accueil de jour, d'hôpitaux publics et privés.

Description :
Au vu des ses diverses expériences en art-thérapie destinée aux aidants, l'association France Alzheimer 92 souhaite enrichir l'offre en la matière. Ses actions d'art-thérapie consistent actuellement en une activité partagée du couple aidants/aidés. L'association propose de tester deux groupes successifs, le premier ouvert tant aux conjoints qu'aux enfants, et le second sur les enfants seuls.

Chacun des groupes, animés par une art-thérapeute confirmée et expérimentée dans l'accompagnement tant des malades que des aidants, se réunira une fois par mois, sur une durée de 5 mois, et sera composé d'un maximum de 8 aidants.

Durant ces séances, l'art de la peinture sera principalement proposé, mais la dynamique des formes pourra être abordée par le dessin et le modelage, si cela s'avère nécessaire. L'activité se déroulera pendant 1h30, et sera suivi par un moment d'échange et de convivialité, avec la participation de bénévoles de l'association et de personnels du CLIC. Ces échanges pourront éventuellement permettrent aux professionnels de repérer de nouvelles difficultés.

Le premier groupe sera lancé en septembre 2013. A l'issue de ce dernier, les participants seront invités à participer à une exposition et un vernissage, suivi d'un repas auquel seront associés les participants du deuxième groupe, visant ainsi la pérennité du groupe comme élement de soutien de ses membres.

Le deuxième groupe démarrera en janvier ou février 2014 avec, si possible, une majorité d'enfants de malades, pour lesquels l'expérience montre des échanges différents.

Moyens mis en œuvre :
Les groupes auront lieu au sein des locaux mis à disposition par le CLIC.

Public(s) cible(s) :
Conjoints et enfants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Détail du calcul de la subvention :
La demande de subvention est majorée de 5 % au titre de la Grande Cause Régionale 2012 "Prévention

des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Azlheimer ou de personnes handicapées".

Localisation géographique :

- NANTERRE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	1 500,00	50,00%
Frais généraux (matériel, restauration)	1 500,00	50,00%
Total	3 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région ILe-de-France	1 575,00	52,50%
Ville de Nanterre	470,00	15,67%
Participation aidants	560,00	18,67%
FONDS PROPRES	395,00	13,17%
Total	3 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	1 575,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13003879

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : MISE EN PLACE DE 8 ATELIERS A DESTINATION DES AIDANTS FAMILIAUX DE PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET CREATION D'UNE HALTE-REPIT

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	49 050,00 €	40,77 %	20 000,00 €
Majoration Grande cause régionale	20 000,00 €	5,00 %	1 000,00 €
		Montant Total de la subvention	21 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CARMAD
Adresse administrative : 6 CHEMIN DES VIGNES
78340 LES CLAYES SOUS BOIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame MARIE-THERESE ROOS, Présidente

Objet : Mieux répondre aux besoins multiples de la personne âgée en tenant compte de son cadre de vie,
Répondre aux attentes des professionnels de santé pour améliorer la qualité des soins par un suivi continu des pateints et une meilleure coordination autour de la personne âgée,
Satisfaire aux exigences actuelles en matière de dépenses de santé : favoriser le retour et le maintien à domicile des personnes âgées en limitant le recours à l'hospitalisation chaque fois que c'est possible,
De favoriser une meilleure articulation et un partenariat de complémentarité entre les secteurs sanitaire, social et médico-social,
De promouvoir la culture gérontologique en ville par des actions de formation auprès des professionnels de santé libéraux et des intervenants au domicile de la personne âgée et des actions de prévention grand public.

Date de publication au JO : 30 décembre 2000

N° SIRET : 48409136800023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : mise en place de 8 ateliers à destination des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et création d'une halte-répit

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
Le réseau CARMAD mène cinq types d'activités :
- le maintien à domicile : évaluation gériatrique pluridisciplinaire à domicile, mise en place d'un plan de soins et d'aides, éducation individuelle à la santé pour les patients et/ou aidants ;
- prise en charge en amont et en aval de l'hospitalisation ;
- formation de professionnels de santé et sociaux, d'aides à domicile et grand public ;
- actions de prévention grand public dans les communes, pour les mutuelles ou autres organismes demandeurs ;
- éducation à la santé en groupe.

En 2011, le réseau a suivi 745 patients répartis en 529 maitien à domicile et 216 retours d'hospitalisation. Les formations éducation à la santé ont réuni 1299 participants et 214 personnes âgées ont fait l'objet de bilans de santé dans trois foyers ADOMA.

Description :
Le réseau CARMAD a constaté, à travers les expériences de ses professionnels, que l'isolement et l'épuisement des aidants sont dus, le plus souvent, à un manque de formation pratique sur l'évolution de la maladie et à un manque de connaissance de l'utilité des aides et des structures existantes.
L'action proposée est un "mode d'emploi" pour anticiper et maintenir le plus longtemps possible l'autonomie du proche malade. Elle se déroule en deux temps : une rencontre et huit ateliers.

1) La rencontre préalable : il s'agit de présenter aux participants les activités du réseau de santé, de la coordination handicap locale (pour les malades les plus jeunes), de la coordination gérontologique et des structures d'aides à domicile.

2) Les ateliers
- Atelier 1 : maintenir une dynamique de vie, abordant notamment la question de la fonction d'"aidant" ;
- Atelier 2 : formation à l'accompagnement de la maladie d'Alzheimer. Seront abordés les mécanismes de la mémoire, les signaux d'alarme et facteurs de risque, l'évolution, la prise en charge à domicile (communication, agressivité, déambulation, aménagement du domicile, aides techniques...), le lien social et la vie dans la cité et l'institutionnalisation ;
- Atelier 3 : j'ai la maladie d'Alzheimer, je gère ma vie. Avec la participation de personnes aidées, des idées et conseils seront donnés, ainsi que des stratégies pour faciliter le quotidien (mémoire, orientation à l'extérieur, santé physique, autonomie).
Une mise en pratique individualisée sera proposée ;
- Atelier 4 : prise en charge spécifique pour les aidants familiaux de malades jeunes > Comment gérer la perte d'emploi de l'aidé, son propre emploi, les enfants et l'équilibre familial ? Quelles aides ? Quelle institutionnalisation ?
- Atelier 5 : synthèse et mise en pratique des connaissances acquises pour le maintien des habitudes de vie, la prise en charge sanitaire et le maintien du lien social ;
- Atelier 6 : connaissance de la structure hôpital de jour. Accueil par les professionnels de l'hôpital de jour Alzheimer de l'hôpital gériatrique de Plaisir-Grignon : objectifs et fonctionnement, déroulement d'une journée, procédure d'admission et visite de la structure ;
- Atelier 7 : accueil de jour Alzheimer du Mérantais. Accueil par les professionnels (programme similaire à celui de l'atelier 6) ;
- Atelier 8 : groupe de travail ayant pour objectif la création d'une halte-loisirs pour les personnes malades. Cette halte sera située au sein des communes intéressées et gérée par des bénévoles formés à

l'accompagnement de ces personnes. Les villes de Trappes, les Clayes-sous-Bois, Villepreux, Maurepas, Bois d'Arcy et Plaisir sont pressenties pour participer à ce projet.

L'ensemble des ateliers sera porté conjointement par les professionnels du réseau CARMAD ou de la coordination gérontologique/handicap, avec la participation des hospitaliers ou libéraux (gériatre, psychiatre, neuropsychologue, psychologue, orthophoniste, kinésithérapeute, infirmiers, ergothérapeute) ainsi que les intervenants à domicile.

L'information et la communication seront effectuées par les communes par le biais des journaux municipaux et panneaux d'affichage. Le réseau CARMAD communiquera en direction des patients pris en charge et transmettra des flyers à ses partenaires (hôpitaux et structures médico-sociales notamment).

Public(s) cible(s) :
Les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ainsi que les personnes aidées.

Détail du calcul de la subvention :
La subvention se voit appliquer une majoration de 5% au titre de la grande cause régionale annuelle 2012 "Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes handicapées".

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	40 350,00	82,26%
Frais de déplacement	1 500,00	3,06%
Frais de location (salles)	7 200,00	14,68%
Total	49 050,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région ILe-de-France	21 000,00	42,81%
Hôpital gériatrique de Plasir-Grignon	9 600,00	19,57%
CCAS (en cours)	7 200,00	14,68%
FONDS PROPRES	11 250,00	22,94%
Total	49 050,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	10 500,00 €
2014	10 500,00 €

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d’aide	Montant voté

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13003883

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : PROJET D'EDITION D'UN JOURNAL TRIMESTRIEL REDIGE PAR LES AIDANTS FAMILIAUX DE PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET ORGANISATION D'UNE SORTIE EN BATEAU SUR LA SEINE (78)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	14 750,00 €	50,00 %	7 375,00 €
Majoration Grande cause régionale	7 375,00 €	5,00 %	368,75 €
		Montant Total de la subvention	7 743,75 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ALDS
Adresse administrative : 25 AV DES AULNES
78250 MEULAN EN YVELINES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur DOMINIQUE DESCOUT, Président

Objet : Fédérer l'ensemble des moyens matériels et humains mis en oeuvre tant par l'association elle-même que par toutes les associations membres de ladite fédération et qui ont pour objet toutes les conceptions et coordinations d'actions entre professionnels de santé, élus locaux, travailleurs sociaux et usagers visant à la mise en oeuvre désintéressée à des fins exclusivement saniataires et sociales des missions dévolues tant aux réseaux de santé qu'à tous les services de soins infirmiers à domicile et d'aide à la personne.
Mise en oeuvre directe, par ses propres moyens, d'une unité de coordination gérontologique afin de proposer et mettre en oeuvre un plan d'aide personnalisé et d'apporter une réponse cohérente favorisant le bien-être des personnes âgées à domicile.

Date de publication au JO : 27 juillet 1983

N° SIRET : 33127971100021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : projet d'édition d'un journal trimestriel rédigé par les aidants familiaux de personnes

atteintes de la maladie d'Alzheimer et organisation d'une sortie en bateau sur la Seine (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
La Fédération ALDS regroupe trois associations : SSIAD-ALDS, SAP-ALDS, Réseau de santé EMILE, et trois services : la coordination gérontologique locale, l'équipe médico-sociale de l'APA et la MAIA.
La coordination gérontologique locale, labellisée CLIC niveau 3, a pour mission de mettre en place des groupes de parole pour les aidants naturels, avec pour objectifs :
- d'apporter une écoute et de favoriser l'expression de l'aidant naturel ;
- de permettre à l'aidant d'assumer son rôle dans la durée en préservant son choix et sa qualité de vie ;
- contribuer au maintien à domicile des personnes aidées ;
- rompre l'isolement du couple aidant-aidé ;
- diminuer les risques de maltraitance ;
- mettre en place une action collective et indirecte en complément de l'aide individuelle.

Depuis 2008, la coordination gérontologique locale Seine-et-Mauldre anime deux groupes d'expression et de libre échange, à Meulan-en-Yvelines et à Verneuil-sur-Seine. Ces groupes, encadrés par une psychologue et un travailleur social, favorisent les échanges entre les aidants familiaux vivant des situations de même nature. Un bilan de leurs actions, dressé en 2011, a permis de mettre en avant les attentes globales des aidants, et notamment leurs besoins d'information, de soutien et de rupture de l'isolement.

Description :
La Fédération ALDS propose d'organiser en 2013-2014 deux projets répondant aux problématiques soulevées par le résultat de l'enquête menée en 2011 : un atelier autour de la création d'un journal rédigé par les aidants et une sortie conviviale animée par des professionnels du champ médico-social.

1) Le journal des aidants (quatre réunions de préparation pour un numéro) : il s'agira d'un journal trimestriel de quatre pages venant en complément des groupes de parole et du suivi individuel. Les articles, écrits par les aidants lors de groupes de travail, auront comme contenu des témoignages, des informations sur un thème précis, des échanges de bonnes pratiques... L'atelier sera coordonné par un travailleur social en lien avec d'autres professionnels de la Fédération (médecin gériatre, infirmier, psychologue, psychomotricien) pour un appui technique selon les thèmes.
Il s'agira de permettre un échange verbal à l'extérieur de chez soi, libérer la parole, s'autoriser à parler sans avoir peur du jugement de l'autre, passer un moment de convivialité et échanger sur le savoir-faire de chacun.
Les aidants seront informés de la possibilité de s'inscrire à l'atelier par le biais des professionnels médico-sociaux intervenant au domicile du couple aidant-aidé, ainsi que par courrier.

2) La sortie en bateau (40 aidants) : cette promenade sur la Seine, au départ de Meulan, permettra un échange plus informel entre aidants et professionnels de la Fédération (ergothérapeute, diététicien, psychologue, travailleurs sociaux, infirmiers, psychomotriciens). Elle contribuera également à rompre l'isolement et à offrir un moment de convivialité. Les aidants seront informés de la possibilité de s'y inscrire par le biais des professionnels médico-sociaux intervenant à domicile, ainsi que par courrier. La Fédération ALDS organisera avec les communes le transport des participants, et le relai au domicile entre aidant/aidé et professionnel.

Public(s) cible(s) :
Les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Détail du calcul de la subvention :
La subvention se voit appliquer une majoration de 5% au titre de la grande cause régionale annuelle 2012

"Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes handicapées".

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	2 500,00	16,95%
Frais d'impression, édition et d'envoi du journal	5 653,00	38,33%
Frais de sortie (trnasports, restauration, billets)	6 597,00	44,73%
Total	14 750,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région ILe-de-France	7 743,75	52,50%
Caisses de retraite	4 000,00	27,12%
FONDS PROPRES	3 006,25	20,38%
Total	14 750,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	7 743,75 €

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13003885

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : MISE EN PLACE DU PROJET DIAFAN, DISPOSITIF INTERDEPARTEMENTAL D'INFORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION DES AIDANTS FAMILIAUX DE PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	168 400,00 €	11,88 %	20 000,00 €
Majoration Grande cause régionale	20 000,00 €	5,00 %	1 000,00 €
		Montant Total de la subvention	21 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CID COLLECTIF D'INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT

Adresse administrative : 262 AVENUE DAUMESNIL
75012 PARIS 12

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur PIERRE-JULIEN DUBOST, Président

Objet : Favoriser, développer et promouvoir l'ingénierie de développement, à travers la recherche action et la formation développement.
Par cet objet, l'association participe pleinement à la vie de la collectivité locale et territoriale.
Elle participe aux actions et activités professionnelles ou en voie de professionnalisation, dans un champ d'intervention économique, culturel et social, dans le cadre notamment de l'économie solidaire.
Elle contribue à la formation des hommes et des femmes, à leurs participations à la pratique culturelle, sociale et économique, voire à leur intégration sociale et professionnelle, en se plaçant dans le champ de l'innovation sociale.

Date de publication au JO : 12 mai 2001

N° SIRET : 43814784500012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : mise en place du projet DIAFAN, dispositif interdépartemental d'information,

d'accompagnement et de formation des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
L'association Collectif d'ingénierie de développement (CID) mène essentiellement des projet en santé à caractère expérimental :
- amélioration des coopérations entre les coordinations sanitaire et médico-sociale et les établissements d'accueil et d'hébergement pour les personnes âgées, dans une perspective d'ouverture sur la ville (99 établissements en Ile-de-France) ;
- mise en place et expérimentation du projet régional Prado'M (professionnalisation des aides à domicile pour la prévention de la dénutrition des personnes âgées à domicile) : formation pilote sur 5 départements, portant sur 28 employeurs et 100 intervenants à domicile. Ce projet a été soutenu par le Conseil régional et l'ARS en 2009 et 2011.

Description :
Le projet DIAFAN (Dispositif d'information, d'accompagnement et formation des aidants naturels de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés) proposé par le CID s'inscrit dans le cadre de la mesure 2 du plan Alzheimer : "consolidation des droits et de la formation des aidants".
Le projet vise à prévenir les risques de santé et à lutter contre l'isolement et l'enfermement des aidants familiaux, et ce à deux stades de l'accompagnement : à l'annonce du diagnostic et lors de phases d'épuisement. Il repose sur la mise en place d'un soutien via les plateformes de répit et leurs partenaires, chargés de repérer des aidants éloignés des dispositifs de répit et d'aides ou présentant des troubles avérés (pour les aidants épuisés).

1) Le dispositif en amont, formule "Repérage" : il doit intervenir au plus tôt après l'annonce du diagnostic. Il s'agit d'une formule courte, de prévention, qui cible l'aidant principal ou décisionnel : cinq ateliers formation/information sur deux mois et demi. Les aidants sont adressés par les partenaires des plateformes de répit : consultation mémoire et hôpitaux de jour notamment.
2) Le dispositif en aval, formule "Guidage" : formule longue de ressourcement et de consolidation, qui vise à donner de la maîtrise à l'aidant, voire au groupe d'aidants. Cette formule alterne des modules thématiques incluant un atelier des pratiques et des ateliers découvertes (relaxation, ergothérapie), plus ciblées sur la santé. Les aidants sont adressés via les services intervenant à domicile et évaluateurs de la CNAV, de l'APA, gestionnaires de cas des MAIA, services hospitaliers ou encore médecins traitants.

Les objectifs poursuivis :
- expérimenter à l'échelon régional (quatre départements : 75, 78, 91, 94) un dispositif d'information, d'appui et de formation pour les aidants familiaux à partir des plateformes de répit ;
- en tirer un modèle méthodologique pour le soutien des aidants à différentes étapes du parcours de santé et un modèle de dynamisation des plateformes de répit.

Ce projet est soutenu par l'ARS Ile-de-France.

Public(s) cible(s) :
Les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, à l'annonce du diagnostic et en phase d'épuisement.

Détail du calcul de la subvention :
La subvention se voit appliquer une majoration de 5% au titre de la grande cause régionale annuelle 2012 "Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes hanadicapées".

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS
- YVELINES
- ESSONNE
- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	158 400,00	94,06%
Frais de déplacement, matériels et de communication	10 000,00	5,94%
Total	168 400,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région ILe-de-France	21 000,00	12,47%
ARS	110 000,00	65,32%
CNAV	37 400,00	22,21%
Total	168 400,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	10 000,00 €
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	20 000,00 €
	Montant total	20 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13003951

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : MISE EN PLACE D'UN ATELIER THERAPEUTIQUE D'ECRITURE POUR LES AIDANTS DE MALADES D'ALZHEIMER DANS LES YVELINES (78)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	9 005,00 €	50,00 %	4 502,50 €
Majoration Grande cause régionale	4 502,50 €	5,00 %	225,13 €
		Montant Total de la subvention	4 727,63 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS LIBERAUX REGELIB 78

Adresse administrative : 45 RUE DU GENERAL LECLERC
78430 LOUVECIENNES

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur PHILIPPE GOURGON, Président

Objet : Etudier, promouvoir et valider des actions de coordination des professionnels médicaux, paramédicaux sociaux et sanitaires de proximité intervenant dans le bassin de la coordination (Louveciennes, Marly-le-Roi, Port-Marly, Bougival, l'Etang-la-Ville, Bailly, Noisy-le-Roi, Saint-Nom-la-Bretèche, Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleuri, Saint-Cyr l'Ecole)

Date de publication au JO : 29 septembre 2001

N° SIRET : 49163980300015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : mise en place d'un atelier thérapeutique d'écriture pour les aidants de malades d'Alzheimer dans les Yvelines (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'association des Professionnels Libéraux, fondée en mars 2001, a mis en place le réseau de santé REGELIB78 en 2006. Il vise à améliorer la prise en charge pour le maintien à domicile des personnes âgées de 70 ans et plus présentant une perte d'autonomie (ou un risque de dépendance) liée à une pathologie ou une polypathologie.
Dans cet objectif, le réseau REGELIB78 a pour missions :
- de favoriser l'émergence de réponses adaptées aux problèmes du vieillissement afin de soutenir les projets de vie des personnes âgées ;
mettre en oeuvre un système d'observation et d'évaluation des pratiques professionnelles aunsi que des actions de coordination mises en place ;
- d'assurer des programmes de formation et d'information spécifiques s'adressant aux professionnels mais aussi aux personnes âgées et à leur famille ;
- de promouvoir la recherche de nouveaux moyens afin d'améliorer une prise en charge interdisciplinaire des personnes âgées à domicile ;
- d'assurer la permanence des soins dans le secteur géographique sur lesquel exercent les médecins qui en sont membres.

Les interventions auprès des personnes âgées ont lieu à domicile et en ville :
- à domicile : évaluation gérontologique, conseils en aide et adaptation du logement, stimulation mémoire et prévention des chutes, soutien psychologique individuel ;
- à domicile : ateliers mémoire et préventiondes chutes ;
- actions de sensibilisation grand public : conférences.

Le réseau intervient également auprès des familles :
- groupes d'aide aux aidants mensuels, animés par deux psychologues ;
- sessions de formation destinées aux aidants de patients souffrant de la maladie d'Alzheimer (action financée par l'ARS dans le cadre de la mesure n°2 du Plan Alzheimer 2008-2012) ;
- mise en place d'un guichet unique d'information : accueil téléphonique et site internet.

Au 30 novembre 2012, le réseau REGELIB avait une file active de 371 patients, 272 personnes avaient déjà participé aux ateliers mémoire et prévention des chutes, 125 aux groupes d'aide aux aidants et 18 aux formations.

Description :
A partir des données démographiques 2010 et celles de prévalence (étude PAQUID), le nombre de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer pourrait être estimé à plus de 4.500 personnes pour le terriotire de Saint-Germain-Laye.
Lors de ses actions concrètes, l'équipe du réseau de santé REGELIB constate régulièrement des situations dans lesquelles le couple aidant-aidé est en grande souffrance, isolé et au bord de la rupture. Les partenaires du réseau, et plus particulièrement l'équipe spécialisée Alzheimer, confirment cette tendance à l'épuisement. Face à cette situation, le réseau REGELIB a choisi de proposer aux aidants une action complémentaire de celles qu'il met déjà en oeuvre : un atelier d'écriture thérapeutique, destiné à permettre l'expression des souffrances et difficultés, ainsi qu'à élaborer un projet personnel de soins et/ou commun au binôme aidant-aidé.

Ce projet se déroulera en deux temps et sera animé par la psychologue et l'ergothérapeute de l'association, par ailleurs écrivain public.

Temps 1 : temps de répit autour de l'écriture et destiné à l'aidant seul. Il s'agira d'organiser deux journées complètes pour un groupe de quatre aidants et deux professionnels encadrants. A l'issue de ces deux jours consacrés à l'écriture et à l'échange, l'objectif sera de construire un projet personnalisé permettant de répondre aux problématiques de chacun. Ce projet personnalisé pourra prendre plusieurs formes : mise en place de suivi psychologique (orientation en CMP ou vers un professionnel libéral), aide supplémentaire à domicile, réflexion sur la relation aidant-aidé axée sur la notion d'échange avec le proche (mise en place d'une activité commune, projet de voyage...).

Temps 2 : accompagnement à la mise en oeuvre du projet personnalisé, en individuel ou en groupe :
- en individuel avec le couple aidant-aidé (3 fois 2 heures) : temps d'échange aidé-aidant , encadré par l'un des deux professionnels, autour des problématiques identifiées lors de l'atelier d'écriture ;
- en groupe : trois réunions de deux heures pour des séances de lecture et d'échanges autour des travaux de l'atelier, ainsi que de partages autour des projets personnalisés.

Le réseau prévoit 3 sessions sur un an, destinées à 4 couples aidant-aidé (soit 24 bénéficiaires).

Moyens mis en œuvre :
Afin de faire connaître son projet, le réseau REGELIB 78 prévoit la création d'affiches et de plaquettes explicatives, un encart sur son site internet et dans les gazettes municipales des communes partenaires. Par ailleurs des contacts individuels de présentation du projet seront réalisés auprès des personnes déjà connues et identifiées comme pouvant bénéficier de cette action. Enfin, le réseau s'appuiera sur sa collaboration avec les professionnels libéraux, la coordination géronotlogique locale, l'équope spécialisée Alzheimer, le SSIAD, la MAIA et les consultations mémoires des hôpitaux.
Les rencontres des temps 1 et 2 seront organisées dans des salles mises à disposition par des CCAS ou une structure médico-sociale (CLIC, foyer-logement) partenaires de REGELIB 78.

Public(s) cible(s) :
Les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Détail du calcul de la subvention :
La subvention se voit appliquer une majoration de 5% au titre de la grande cause régionale annuelle 2012 "Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes handicapées".

Localisation géographique :
- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	5 570,00	61,85%
Frais de déplacement	260,00	2,89%
FRAIS DE RESTAURATION	720,00	8,00%
FRAIS DE COMMUNICATION	1 300,00	14,44%
Frais de location de salle	1 155,00	12,83%
Total	9 005,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région ILe-de-France	4 727,63	52,50%
FONDS PROPRES	4 277,37	47,50%
Total	9 005,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	4 727,63 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13003974

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : MISE EN PLACE DE GROUPES DE PAROLE ET DE SOUTIEN ET D'ENTRETIENS INDIVIDUELS, DESTINES AUX AIDANTS FAMILIAUX DE PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER, A CHANTELOUP-LES-VIGNES (78)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	10 483,00 €	50,00 %	5 241,50 €
Majoration Grande cause régionale	5 241,50 €	5,00 %	262,08 €
		Montant Total de la subvention	5 503,58 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CTRE PROMO PAR FORMATION CPF
Adresse administrative : 8 RUE DE L'ECHAUGUETTE
78570 CHANTELOUP LES VIGNES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PIERRE GOUR, Président

Objet : Permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification professionnelle, de suivre un itinéraire d'insertion sociale et professionelle les amenant à une qualification favorisant leur accès à l'emploi.
Assurer aux chômeurs âgés d'au moins 25 ans, qui rencontrent des difficultés particulières d'insertion sociale, une formation adaptée.
Participer à la promotion de toute action concernant la formation des jeunes, l'aide aux personnes perdant leur emploi, le refus de l'exclusion.

Date de publication au JO : 7 juillet 1981

N° SIRET : 32349384100031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : mise en place de groupes de parole et de soutien et d'entretiens individuels, destinés aux aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, à Chanteloup-les-Vignes (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2013

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
Le Centre de Promotion pour la Formation, structure d'accueil, de bilan, d'orientation, de formation et d'insertion, organise des formations ayant pour objectifs la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes sans qualification et des demandeurs d'emploi, en favorisant la promotion d'action visant le retour à l'emploi.
Elle travaille en partenariat formalisé avec les acteurs de l'activité économique locale et régionale, mais aussi avec les structures sociales locales et les institutionnels.
L'association a accueilli en 2011 801 stagiaires ou salariés et réalisé 61.885 heures de formation en centre.

Description :
Afin d'apporter une réponse au besoin de recul et de répit des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, l'association envisage la mise en place de groupes de parole et de soutien, animés par une psychologue. Elle travaille à ce projet en partenariat avec la Communauté d'Agglomération des 2 Rives de Seine (CA2RS), le conseil général des Yvelines, les CCAS, le CLIC mais également avec le service santé de la Mutualité Française, les maisons de retraite ou encore les professionnels médico ou paramédicaux.

Le groupe de parole permettra aux aidants d'échanger sur les souffrances, les difficultés, mais aussi sur les satisfactions rencontrées avec les personnes en situation de maladie ou de dépendance dont ils s'occupent. Lors de ces échanges, les aidants familiaux pourront obtenir aide et soutien de la part des membres du groupe ou des psychologues et ainsi prévenir l'épuisement.

Le groupe de parole s'organisera en plusieurs temps. Tout d'abord, un entretien individuel d'accueil permettant une présentation du projet, suivi d'une phase de diagnostic, permettant de définir les besoins et attentes de l'aidant.

Ensuite se dérouleront les groupes de paroles en 10 séances de 3 heures, conclues par un goûter. Durant ces séances, les principales thématiques suivantes seront abordées :
- prendre connaissance des droits des aidants familiaux ;
- considérer que l'aide apportée n'est pas forcément innée et qu'en conséquence les savoirs et savoir-faire doivent être mis en valeur et renforcés ;
- prendre en compte les difficultés des aidants et chercher à y apporter des solutions "sur-mesure" ;
- promouvoir le rôle de l'aidant familial dans le soutien de l'autonomie et la qualité de vie de l'aidé ;
- rechercher à maintenir, améliorer ou restaurer la qualité de vie des aidants et prévenir, limiter ou retarder leur vieillissement et éviter leur épuisement psychologique et physique.

A l'issue de ces séances, une séance individuelle d'une heure permettra de réaliser un bilan final entre le bénéficiaire et le psychologue, afin d'évaluer le bénéfice de l'action ainsi que les éventuels changements apportés par les groupes de parole.

Moyens mis en œuvre :
Les séances se dérouleront au sein des locaux de l'association, disposant d'un accès aux personnes en situation de handicap.

Public(s) cible(s) :
Les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Détail du calcul de la subvention :
La subvention se voit appliquer une majoration de 5% au titre de la grande cause régionale annuelle 2012 "Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie

d'Alzheimer ou de personnes handicapées".

Localisation géographique :

- CHANTELOUP-LES-VIGNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
CHARGES DE PERSONNEL	7 953,00	75,87%
SERVICES EXTERIEURS	2 530,00	24,13%
Total	10 483,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région ILe-de-France	5 503,58	52,50%
CA2RS	4 820,00	45,98%
FONDS PROPRES	159,42	1,52%
Total	10 483,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	5 503,58 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13003979

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : ORGANISATION DE VISITES A DOMICILE PAR UN PSYCHOLOGUE ET CREATION D'UN CAFE DES AIDANTS POUR LES AIDANTS FAMILIAUX DE PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER EN SEINE-ET-MARNE (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	21 900,00 €	50,00 %	10 950,00 €
Majoration Grande cause régionale	10 950,00 €	5,00 %	547,50 €
		Montant Total de la subvention	11 497,50 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RELIAGE
Adresse administrative : 33 PLACE HENRI DUNANT
77400 LAGNY SUR MARNE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame GENEVIEVE SERT, Présidente

Objet : Promouvoir le mieux-être des pesonnes concernées par la retraite et/ou le vieillissement dans le respect de leur globalité et de leur singularité, notamment pour l'information, le développement et l'articulation de différentes actions, la coordination et la formation.

Date de publication au JO : 14 juillet 2001

N° SIRET : 44073708800011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : organisation de visites à domicile par un psychologue et création d'un café des aidants pour les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en Seine-et-Marne (77)

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
Le CLIC Reliage mobilise, autour des besoins individuels de la personne, les ressources des champs

sanitaire, social et médico-social afin de garantir la cohérence des politiques publiques en faveur des personnes âgées, dans une logique de proximité, d'accès aux droits et de mise en réseau entre les professionnels concernés.
Depuis le 1er janvier 2009, l'aire géographique d'intervention de la coordination s'étend sur huit cantons représentant 56 communes : Claye-Souilly, Champs-sur-Marne, Crécy-la-Chapelle, Lagny-sur-Marne, Noisiel, Thorigny-sur-Marne, Torcy et Vaires-sur-Marne. En 2012, 1.923 demandes ont été formulées auprès du CLIC, dont 1.350 concernaient des prises en charge.

Description :
Dans le cadre de leurs activités, les professionnels ont constaté que les familles en détresse et les proches épuisés se tournent vers le CLIC en dernier recours face à une situation critique caractérisée par des troubles cognitifs et comportementaux sévères, et face à un diagnostic posé à un stade avancé ou à une absence de diagnostic assortie d'une absence d'aide à domicile. Ces situations se traduisent par des risques prononcés de maltraitance, d'hospitalisations précipitées, d'institutionnalisations non préparées et une altération de la qualité de vie du malade et de ses proches.

RELIAGE se propose donc de mener deux actions en faveur des aidants :

1) Des visites au domicile de la personne malade, effectuées par un psychologue qui pourra également rencontrer l'aidant à cette occasion. Une à trois visites, gratuites pour le bénéficiaire, seront programmées.

2) La création d'un café des aidants, en partenariat avec l'association française des aidants, ayant pour objectifs la prévention de l'épuisement, la lutte contre l'isolement social, et la lutte contre la maltraitance. Ces rencontres conviviales permettront en outre de favoriser les échanges et de partager les expériences.

Public(s) cible(s) :
Les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ainsi que les malades aidés.

Détail du calcul de la subvention :
La subvention se voit appliquer une majoration de 5% au titre de la grande cause régionale annuelle 2012 "Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes handicapées".

Localisation géographique :
- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	18 200,00	83,11%
Frais matériels, de documention et de publicité	3 050,00	13,93%
Frais de déplacements	650,00	2,97%
Total	21 900,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région ILe-de-France	11 497,50	52,50%
ARS (sollicitée)	5 000,00	22,83%
Commune de Lagny/Marne	3 000,00	13,70%
RSI	2 002,50	9,14%
France Alzheimer 77	400,00	1,83%
Total	21 900,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	11 497,50 €

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13003982

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : REALISATION ET DISTRIBUTION GRATUITE DANS DES LIEUX D'ACCUEIL ET/OU D'ECOUTES D'ILE-DE-FRANCE D'UN GUIDE INTERACTIF SUR SUPPORT DVD, DESTINE AUX AIDANTS FAMILIAUX DE PERSONNES MALADES D'ALZHEIMER

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	101 660,00 €	19,67 %	20 000,00 €
Majoration Grande cause régionale	20 000,00 €	5,00 %	1 000,00 €
		Montant Total de la subvention	21 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION AIGUE MARINE
Adresse administrative : 701 AVENUE MAURICE THOREZ
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CATHERINE SCHNEIDER, Présidente

Objet : Susciter, créer, promouvoir tout projet culturel et/ou artistique original et organiser en relation des activités de formation.

Date de publication au JO : 6 avril 2002

N° SIRET : 44169679600024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : réalisation et distribution gratuite dans des lieux d'accueil et/ou d'écoutes d'Ile-de-France d'un guide intéractif sur support DVD, destiné aux aidants familiaux de personnes malades d'Alzheimer

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2013
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
L'association Aigue Marine mène un travail d'accompagnement de la maladie d'Alzheimer en direction des personnes malades et de leur entourage proche par le biais de spectables interactifs et de films documentaires.

Depuis 2002, l'association réalise des spectacles dont les représentations sont données dans les hôpitaux de gérontologie et les maisons de retraite, notamment dans le services et unités Alzheimer. En moyenne 40 patients assistent à ces représentations.

En 2012, l'association a réduit le nombre de représentations afin de se consacrer à la réalisation du film documentaire "Alzheimer, autour des aidants", financé à hauteur de 12 000 € par la Région Ile-de-France, au titre de l'appel à projets "Aide à l'accès aux livres et à la littérature des personnes âgées".

Les films documentaires réalisés par l'association, qualifiés de références lors du dernier salon Géron expo de Versailles, sont également utilisés en Belgique et en Suisse. Le film "Une grande bouffée d'amour" a reçu deux prix (1er prix catégorie information au festival Handica 2005 et le prix du public au festival Entr'deux marches, à Cannes en 2010). Les DVD sont aussi bien achetés à titre privé que public (diffusion par les bibliothèques, par les associations pour des projections publiques et/ou lors de festivals), mais aussi comme outils de formation dans le domaine sanitaire et social.

Description :
Après avoir rencontré plus de vingt associations, et interviewé des familles et des professionnels au cours de leurs précédents projets, l'association a pu constater que les aidants manquaient d'informations claires facilitant la vie quotidienne. Elle souhaite aujourd'hui réaliser un guide interactif destiné aux aidants de la maladie d'Alzheimer, sous forme de DVD, qui sera distribué gratuitement dans les principaux lieux d'accueil et/ou d'information de la Région Ile-de-France.

Cet outil viendra en complément du film "Alzheimer, autour des aidants" réalisé en 2012, et aura pour but de regrouper toutes les informations pratiques et d'informer les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer de leurs droits. Il sera remis à jour annuellement

Le rôle de l'aidant sera abordé dans une double dimension : son lien à la personne dédiée et son lien à la société.

Le guide sera divisé en 9 chapitres, dont les thèmes seront illustrés chacun par un film d'environ 2 minutes :
1- Qu'est-ce que la maladie d'Alzheimer ?
2- Relations aidant/aidé
3- La vie à la maison
4- La santé des aidants familiaux
5- Les structures et dispositifs de soutien
6- L'entrée en institution
7- Démarches administratives et/ou législations
8- La fin de vie
9- Témoignages d'aidants

Un livret reprennant les coordonées utiles, sera inclus au support.

Sur ce projet, l'association travaillera en collaboration, pour la validation de la maquette, avec l'Association Française des Aidants et France Alzheimer Val-de-Marne.

Moyens mis en œuvre :
Collaboration avec les CLIC, MAIA, SSIAD et accueils de jour de la Région Ile-de-France, pour distribution gratuite du support.

Public(s) cible(s) :
Les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Détail du calcul de la subvention :
La subvention se voit appliquer une majoration de 5% au titre de la grande cause régionale annuelle 2012 "Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes handicapées".

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
ACHAT ET SERVICES EXTERIEURS	49 223,00	48,42%
CHARGES DE PESONNEL	50 177,00	49,36%
Autres chages de gestion courante	2 260,00	2,22%
Total	101 660,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Fond Propre	3 660,00	3,60%
Société Bluelinéa	30 000,00	29,51%
Groupe Humanis	20 000,00	19,67%
Malakoff Médéric	20 000,00	19,67%
AG2R	7 000,00	6,89%
Région	21 000,00	20,66%
Total	101 660,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	10 000,00 €
2014	11 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	12 000,00 €
	Montant total	12 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13003987

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : MISE EN PLACE D'UN MODULE D'ACQUISITION DES CONNAISSANCES ET D'INFORMATION ET DE GROUPES DE PAROLES POUR LES AIDANTS DE MALADES D'ALZHEIMER, A VILLENEUVE-LA-GARENNE (92)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	19 956,00 €	50,00 %	9 978,00 €
Majoration Grande cause régionale	9 978,00 €	5,00 %	498,90 €
		Montant Total de la subvention	10 476,90 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ECOLE DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Adresse administrative : 3 RUE GASTON APPERT
92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame NOELLE BERNARD, Présidente

Objet : Diffuser l'information relative au secteur de santé.
Réaliser et promouvoir d'études dans le domaine de la communication et de la formation.
Mener des travaux d'audit et de recherche.

Date de publication au JO : 30 mai 1998

N° SIRET : 37869298200028

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : mise en place d'un module d'acquisition des connaissances et d'information et de groupes de paroles pour les aidants de malades d'Alzheimer, à Villeneuve-la-Garenne (92)

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
L'association Ecole des professionnels de santé a accueilli en 2011 250 stagiaires : 170 en formation d'aide-soignant (formation, préparation au concours, VAE), 50 en auxiliaire de vie à domicile et 30 "Avenir jeunes" (dispositif d'insertion professionnelle de la Région).

Description :
L'objectif du projet est de permettre aux aidants familiaux d'acquérir des connaissances et compétences dans la prise en charge de leurs proches et de mieux appréhender les situations rencontrées au quotidien.
Les modules d'acquisition de connaissance ou d'information permettront de déculpabiliser les aidants et de rencontrer des personnes vivant des situations similaires. Les modules seront proposés en demi-journée ou en journée entière.
L'enjeu des temps de parole consistera à savoir se repositionner dans sa relation à la personne aidée au quotidien. Le groupe permettra le partage du vécu et des expériences. Il se déroulera chaque semaine sur une durée de 1h30 en moyenne.
La formation et le groupe de parole seront animés par une formatrice et une psychologue, et proposés dans les locaux de l'école, à Villeneuve-la-Garenne.

Public(s) cible(s) :
Les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Détail du calcul de la subvention :
La subvention se voit appliquer une majoration de 5% au titre de la grande cause régionale annuelle 2012 "Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes hanadicapées".

Localisation géographique :
- VILLENEUVE-LA-GARENNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	19 206,00	96,24%
Frais matériels et de communication	600,00	3,01%
Frais de déplacement	150,00	0,75%
Total	19 956,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région ILe-de-France	10 476,90	52,50%
FONDS PROPRES	9 479,10	47,50%
Total	19 956,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant

2013	10 476,90 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13003993

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : PROJET D'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES JEUNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER OU DE TROUBLES APPARENTES A PARIS (75)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	26 476,00 €	50,00 %	13 238,00 €
Majoration Grande cause régionale	13 238,00 €	5,00 %	661,90 €
		Montant Total de la subvention	13 899,90 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FHSM FONDATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE
Adresse administrative : 167 RUE RAYMOND LOSSERAND 75014 PARIS
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur Edme JEANSON, Président

Objet : Participer à la prise en charge de la dépendance et du handicap liés à des troubles physiques ou psychiques et au vieillissement, dans une logique continue d'adaptation aux besoins des personnes et à l'évolution des techniques.

Date de publication au JO : 5 novembre 2005

N° SIRET : 49197461400027

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : projet d'accompagnement de personnes jeunes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés à Paris (75)

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juin 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
A l'origine gestionnaire d'un hôpital de cure pour les patients tuberculeux, l'association française anti-

tuberculeuse (AFAT) a centré au fil des décennies son activité sur la rééducation fonctionnelle, jusqu'à la gestion du centre de réadaptation Sainte-Marie à Paris. En 2003, des administrateurs de l'AFAT décident de créer une Fondation pour pérenniser l'action du centre de réadaptation, Fondation qui obtient sa reconnaissance d'utilité publique en 2005.

La Fondation est aujourd'hui organisée en quatre pôles métiers :
- le pôle hébergement propose des solutions d'accueil et d'hébergement temporaire et permanent pour les personnes âgées dépendantes et les adultes handicapés. Il comprend à ce jour deux EHPAD entièrement habilités à l'aide sociale (Bobigny et Noisy-le-Sec) et un accueil de jour (Pantin) ;
- le pôle soins de suite et de réadaptation prend en charge des patients atteints de pathologies neurologiques ou traumato-orthopédiques, des pathologies spécifiques aux personnes âgées et aux personnes souffrant de déficience visuelle. Il regroupe deux établissements : le Centre Paris Est et le Centre Paris Sud ;
- le pôle maintien à domicile propose des interventions d'aide et de soins infirmiers sur quatre départements (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis) ;
- le pôle enfance regourpe trois structures médico-sociales issues de la reprise des activités de l'Institut de Puériculture de Paris : un CAMPS, un centre de PMI ainsi qu'un centre d'aide à la parentalité des personnes handicapées.

En 2013 , la Fondation inaugurera un nouveau pôle médico-social dans le 18ème arrondissement de Paris, financé par la Région à hauteur de 3.900.000 €. Cet établissement offrira 190 places d'hébergement et 50 places d'accueil pour les adultes handicapées moteurs (MAS, FAM), les personnes âgées dépendantes (EHPAD, AJ) et les jeunes souffrant d'autisme (IME, SESSAD).

Description :
Le projet porté par la Fondation hospitalière Sainte-Marie a été sélectionné en octobre 2012 par la commission régionale de sélection d'appel à projets de l'Agence régionale de santé pour la création d'une plateforme d'accompagnement et de répit en Seine-Saint-Denis. Adossée au centre d'accueil de jour "Les Rives", situé à Pantin, la plateforme vise à offrir une palette diversifiée de prestations à destination des aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer afin de les soutenir dans leur environnement socio-familial, les soulager et éviter un épuisement qui compromettrait aussi bien leur santé que le maintien à domicile de la personne malade.
La plateforme intervient auprès des personnes résidant à Pantin, le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas, Romainville, Bagnolet, Montreuil, Bobigny, Bondy, Noisy-le-Sec et Rosny-sous-Bois.
Au cours des dernières années, les neurologues du territoire, rencontrés par le médecin coordonateur et la directrice de l'accueil de jour Les Rives, ont formulé des demandes d'accompagnement spécifiques pour les malades jeunes de la maladie d'Alzheimer, pour lesquels les structures existantes sont en manque de solutions. La Fondation Sainte-Marie propose cinq actions : formation, éducation thérapeutique, balnéothérapie, expression corporelle et massage/relaxation.

1) La formation (deux sessions de formation de six jours) : mise en place d'actions de formation conjointe pour les patients et leurs aidants, visant à permettre une meilleure compréhension de la maladie et de son retentissement. Seront notamment abordés :
- les troubles du schéma corporel, des pertes des repères corporels (repères spacio-temporels) ;
- les angoisses liées à la perte de conscience de l'enveloppe corporelle, qui conduit à une perte identitaire ;
- les troubles de la coordination et de la dissociation.
Ainsi, la personne malade et ses proches auront des informations sur l'évolution de la maladie, des explications sur les troubles du comportement éventuels et la manière de les amoindrir ou de les éviter. Cette action peut permettre de renforcer les capacités pour la personne malade et son entourage à intégrer les modifications liées à la maladie et ainsi préserver au mieux, voire restaurer, la qualité de la relation dans le couple aidant-aidé.

2) Education thérapeutique pour aidant (30 séances) : un ergothérapeute formé aux spécificités des malades jeunes proposera de guider l'accompagnant dans des actions de prévention, comme les troubles

de la nutrition, savoir comprendre et anticiper certaines difficultés (couverts adaptés, aménagement du logement). Ces actions auront lieu de préférence à domicile afin de meiux appréhender le cadre de vie de la personne malade.

3) Atelier de balnéothérapie (10 ateliers) : séances (individuelles et collectives) animées par un psychomotricien à destination du couple aidant/aidé. Le contact avec l'eau permet une prise de conscience de l'unicité du corporelle, avec pour effets :
- alimenter la sensation de limites corporelles, rassurantes pour le malade ;
- favoriser la mémoire corporelle et les phénomènes d'auto-réassurance ;
- détendre et diminuer les risques de troubles du comportement.

4) Atelier d'expression corporelle et d'exercices physiques (30 ateliers) : vise à un entretien musculaire et à travailler l'amplitude des mouvements.

5) Massage et relaxation (30 ateliers) : le psychomotricien formé à cette discipline proposera au couple aidant-aidé un temps de massage partagé avec pour objectifs la réappropriation du schéma corporel et la relaxation.

Public(s) cible(s) :
Les aidants de personnes jeunes (moins de 60 ans) atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, ainsi que les malades aidés.

Détail du calcul de la subvention :
La subvention se voit appliquer une majoration de 5% au titre de la grande cause régionale annuelle 2012 "Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes handicapées".

Localisation géographique :
- VILLE DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	23 776,00	89,80%
Frais matériels	650,00	2,46%
Frais de déplacement	1 500,00	5,67%
FRAIS DE COMMUNICATION	550,00	2,08%
Total	26 476,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région ILe-de-France	13 899,90	52,50%
ARS	6 000,00	22,66%
FONDS PROPRES	6 576,10	24,84%
Total	26 476,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	13 899,90 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Etablissements d'hébergement pour enfants, adolescents et adultes handicapés	1 711 941,60 €
2010	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	23 000,00 €
2010	Etablissements d'accueil de jour pour personnes handicapées ou âgées	300 000,00 €
2010	Soutien aux établissements d'hébergement médicalisé pour personnes âgées	1 882 355,70 €
2011	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	10 000,00 €
2012	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	731 100,00 €
2012	Investissement et équipement en faveur des organismes dispensant des formations paramédicales et de sages-femmes et en travail social	7 843,00 €
2013	Financement des organismes de formations sanitaires et sociales décentralisés	511 770,00 €
2013	Tiers Particuliers	511 770,00 €
	Montant total	5 689 780,30 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13004012

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : PROJETS DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT, DE PREVENTION ET D'EDUCATION THERAPEUTIQUE DESTINES AUX AIDANTS FAMILIAUX DES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER, EN SEINE-ET-MARNE (77)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	16 000,00 €	50,00 %	8 000,00 €
Majoration Grande cause régionale	8 000,00 €	5,00 %	400,00 €
		Montant Total de la subvention	8 400,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CGRM RIVAGE
Adresse administrative : 24 RUE DU COLONNEL PICOT
77000 MELUN
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur CLAUDE LEMAGNE, Président

Objet : Etre un lieu d'information, d'accueil , d'orientation pour les personnes âgées, leurs familles et les aidants,
Assurer, si besoins est, des évaluations multidisciplinaires au domicile des personnes âgées,
Favoriser la concertation, l'échange, la coordination afin d'organiser des réponses adaptées aux besoins et aux attentes des personnes âgées,
Recenser, mobiliser et organiser l'ensemble des informations, des moyens et des services rendus concernant la personne âgée,
Mettre en place des "groupes de reflexion" ou "des groupes projets" afin de réussir une politique du vieillissement fondée sur la prévention de l'autonomie de la personne âgée, ainsi que de la reconnaissance de son rôle et de sa fonction dans la société,
Participer à l'information et à la formation des personnes âgées, de leurs failles, des aidants naturels, profesionnels et bénévoles,
Favoriser les échanges avec les réseaux inter-hospitaliers, les réseaux thématiques et les institutions par convention,
Créer un observatoire pour améliorer la démarche qualité, pour être un interlocuteur sur le plan départemental et national,
Assurer éventuellement le fonctionnement de services en relation avec la prise en charge de la personnes âgée, comme le service de téléarlarme,
Susciter toute action novatrice répondant aux besoins exprimés par les personnes.

Date de publication au JO : 13 octobre 2001

N° SIRET : 32185411900054

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : projets de formation, d'accompagnement, de prévention et d'éducation thérapeutique destinés aux aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, en Seine-et-Marne (77)

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 4 avril 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
L'association CGRM Rivage, créée en 2001, comprend trois pôles d'action :
- le centre local d'information et de coordination (CLIC) ;
- l'évaluation des besoins, la valorisation et le suivi du plan d'aide des retraités GIR 6 et 5 de la CNAV ;
- un service de téléassistance en lien avec le SAMU.

Le CLIC a reçu en 2011 1.750 demandes, dont 73% pour une prise en charge et a mené 2.609 entetiens. Il a proposé des conférences dans le cadre de ses actions de prévention : fonctionnement de la mémoire et du cerveau (en partenariat avec l'association Brain Up !) ou encore alimentation, ainsi que des ateliers de type gymnastique cérébrale, ateliers mémoire et équilibre.

Description :
L'association CGRM Rivage souhaite proposer un parcours pour les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leur assurer une prise en charge globale. Les objectifs pousuivis sont les suivants :
- apporter des solutions concrètes de soutien et/ou de réconfort ;
- éclairer sur les dispositifs de soutien et d'aide existants ;
- faire partager les actions de prévention santé ;
- orienter vers les services de soins et d'aides.

Les actions proposées seront au nombre de six :

1) Le café des aidants (100 personnes sur un an) : espace de dialogue et d'échanges, animé par une psychologue, où chaque participant peut trouver du répit, du réconfort, des informations et des solutions à ses problèmes dans un cadre convivial. Une plaquette informera des dates et thèmes prédéfinis à raison d'une séance par mois le samedi dans un café de Melun. Les thèmes seront déterminés par un questionnaire d'évaluation des besoins qui sera distribué lors de la première séance.
2) Les groupes d'information et d'échanges (50 personnes sur un an) : ces séances passeront en revue les aides directes et indirectes, les formules de répit et l'institutionnalisation. Ils auront lieu tous les deux mois dans un café et seront animés par l'équipe du CLIC.
3) Le forum des aidants : à l'issue des rencontres "café" et des groupes de paroles et d'échange, un forum sera organisé avec tous les participants. Il proposera des entretiens individuels, des conférences mais aussi proposera l'intervention de professionnels du bien-être (séances de massage, manucure-pédicure...).
4) Consultations psychologiques individuelles : elles seront proposées dans les cas suivants :
- l'aidant exprime sa souffrance auprès des travailleurs du CLIC ;
- l'aidant montre des signes d'épuisement et n'arrive pas à accepter les aides ;
- en cas de conflit aidant -aidé ;

- le malade se plaint d'un mal-être (dépression notamment).
Les consultations pourront se dérouler dans les locaux du CLIC ou au domicile de la personne si celle-ci ne peut se déplacer.
5) Groupes thérapeutiques pour les couples aidant-aidé : les aidés et leurs aidants pourront échanger autour de la maladie qui a bouleversé leur vie et souvent exigé de modifier leurs projets.

Le projet a vocation à s'intégrer dans le parcours Santé prévu par l'ARS. Il s'agira donc d'orienter les bénéficiaires vers les autres structures qui seront à même de répondre de manière plus précise aux besoins : PACT de Seine-et-Marne, assurance-maladie, France Alzheimer, MAIA Sud 77...

Public(s) cible(s) :
Les aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Détail du calcul de la subvention :
La subvention se voit appliquer une majoration de 5% au titre de la grande cause régionale annuelle 2012 "Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes handicapées".

Localisation géographique :
- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	14 400,00	90,00%
Frais de publication/publicité	1 600,00	10,00%
Total	16 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région ILe-de-France	8 400,00	52,50%
ARS	7 380,00	46,13%
FONDS PROPRES	220,00	1,38%
Total	16 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	8 400,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13004027

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'ACTION EN TROIS AXES (GROUPES DE PAROLE, RENCONTRES ET ATELIERS), DESTINE AUX AIDANTS FAMILIAUX DES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER, DANS LES YVELINES (78)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	28 450,00 €	50,00 %	14 225,00 €
Majoration Grande cause régionale	14 225,00 €	5,00 %	711,25 €
		Montant Total de la subvention	14 936,25 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AGPM GCSMS GERONDICAP
Adresse administrative : 415 RTE DE TRAPPES
78114 MAGNY LES HAMEAUX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MARC TEMES, Président

Objet : Assurer le financement des projets à caractère social et médico-social dans les domaines de la perte d'autonomie, du handicap et de l'aide aux aidants naturels et professionnels ;
Rassembler et fédérer les différents acteurs des secteurs publics et privés autour du Groupement de coopération social et médico-sociale GERONDICAP ;
Assurer la promotion du dispositif GERONDICAP initié par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et porté par le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale GERONDICAP.

Date de publication au JO : 27 mars 2010

N° SIRET : 52202450400014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : mise en place d'un programme d'action en trois axes (groupes de parole, rencontres et ateliers), destiné aux aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, dans les Yvelines (78)

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
L'association AGPM a pour objet de promouvoir les projets portés par le Groupement de coopération sociale et médico-sociale GERONDICAP, créé en 2009 pour créer une convergence "gérontologie-handicap" privilégiant le cadre du maitien au domicile sur le territoire de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et ses environs. AGPM assure par ailleurs le financement des projets à caractère social et médico-social dans les domaines de la perte d'autonomie, du handicap et de l'aide aux aidants naturels et professionnels.
En 2011, l'association a soutenu le projet du groupement GERONDICAP d'aménagement d'un parcours sensoriel sur le site du Mérantais pour les personnes en perte d'autonomie, ce qui a permis de réaliser :
- un jardin potager, entretenu par les personnes en situation de handicap de l'accueil de jour du Mérantais ;
- des travaux d'aménagement d'une salle Snoezelen pour l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Description :
Le programme d'action proposé a été construit avec les professionnels de GERONDICAP dont les missions sont d'accompagner au quotidien les personnes âgées en perte d'autonomie, celles souffrant de pathologies chroniques ou neurodégénératives ou de personnes en situation de handicap. Ces professionnels sont confrontés aux difficultés quotidiennes des aidants proches, difficultés qui engendrent épuisement physique et psychologique. Par ailleurs, lors d'instances tels que les conseils de vie sociale, les aidants ont formulé par eux-même des demandes d'aide et de soutien.

L'objectif des actions proposées aux aidants familiaux par l'AGPM est double :
- apporter le soutien nécessaire au bon déroulement de l'accompagnement qu'ils assurent chaque jour auprès de leur proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap ;
- prévenir le risque d'épuisement liée à leur présence soutenue et permanente ;
- favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Le programme d'actions se décline en trois axes et se décline sur une période d'un an :

1) Des groupes de parole et de soutien, animés une fois par mois par un psychologue. Du fait des problématiques différentes des publics aidants, les groupes se réuniront dans deux lieux séparés :
- pour les personnes en situation de handicap : à l'Institut de Promotion de la Santé de Trappes afin de permettre la liberté de parole des aidants et pour ne pas générer d'inquiétude ou d'angoisse chez les personnes handicapées fréquentant l'accueil de jour ;
- pour les personnes âgées : à l'accueil de jour du domaine du Mérantais afin de favoriser la proximité entre les personnes accompagnées et les aidants, les personnes âgées ne pouvant rester seules très longtemps.

2) Des rencontres conviviales entre aidants, co-animées par un travailleur social et un intervenant en fonction de la thématique choisie (30 rencontres). Les rencontres, ouvertes à tous et libres d'accès sans inscription préalable, se dérouleront dans un café à Montigny-le-Bretonneux, intégré dans la cité et coutumier de manifestations et de rencontres/débats.

3) Des ateliers thématiques et de lutte contre l'isolement (5 ou 6) , coordonnés par un travailleur social, auront lieu tous les deux mois sur des thématiques définies par les aidants familiaux en lien avec les professionnels. Pourront être abordés, à titre d'exmple, des thèmes tels que la diététique et la nutrition, la relaxation, le sommeil, la famille, l'isolement et l'angoisse.

Public(s) cible(s) :
Les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, de troubles apparentés et de

pathologies neurodégénératives.

Détail du calcul de la subvention :
La subvention se voit appliquer une majoration de 5% au titre de la grande cause régionale annuelle 2012 "Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes handicapées".

Localisation géographique :

- MAGNY-LES-HAMEAUX
- MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
FRAIS DE PERSONNEL	22 980,00	80,77%
Frais de déplacements	1 500,00	5,27%
Frais matériels	750,00	2,64%
Frais de documentation	620,00	2,18%
Frais généraux (restauration, location de salle, communications)	2 600,00	9,14%
Total	28 450,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région ILe-de-France	14 936,25	52,50%
Subvention CGL (acquise)	5 000,00	17,57%
CASQY (demandée)	2 763,75	9,71%
Humanis	3 000,00	10,54%
AGGIRC ARRCO	2 750,00	9,67%
Total	28 450,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	14 936,25 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13004071

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : MISE EN PLACE DE GROUPE D'EXPRESSION ET D'ECOUTE POUR LES AIDANTS FAMILIAUX DE PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER A PARIS (75)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	14 680,00 €	50,00 %	7 340,00 €
Majoration Grande cause régionale	7 340,00 €	5,00 %	367,00 €
		Montant Total de la subvention	7 707,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONDATION DE ROTHSCHILD
Adresse administrative : 76 RUE DE PICPUS
75012 PARIS 12
Statut Juridique : Fondation
Représentant : Monsieur ERIC DE ROTHSCHILD, Président

Objet : Agir sans discrimination en faveur des personnes à tous les âges de la vie ayant besoin d'une prise en charge dans une structure sociale, médico-sociale ou sanitaire.

Date de publication au JO : 1 janvier 1852

N° SIRET : 77568109100010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : mise en place de groupe d'expression et d'écoute pour les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à Paris (75)

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
La Fondation de Rothschild regroupe 13 établissements intervenant auprès des personnes âgées (EHPAD, foyer-logement, unité de soins de suite gériatriques), des enfants (au plan psychiatrique et médico-social (unité de soins spécialisés à domicile et hôpital de jour) et des adultes (unité de soins de

suite et maison d'accueil spécialisée). L'ensemble représente 1.272 lits et places, dont 1.151 situés en Ile-de-France.

Description :
Face au placement en institution d'un proche ou d'un conjoint, les familles se trouvent désorientées, surtout lorsque celui-ci est atteint de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. A la maison de retraite et de gériatrie de la Fondation Rothschild, 70 à 80% des résidents sont touchés par cette pathologie entraînant des modifications parfois sévères du comportement.
Le projet proposé par la Fondation de Rothschild vise à informer les familles des résidents afin de les aider à mieux comprendre la maladie. Le groupe d'expression et d'écoute, encadré par deux psychologues et d'une durée de deux heures, permettra ainsi une expression libre des souffrances. Les participants seront au nombre de huit au maximum, orientés par les médecins du service.
La Fondation de Rothschild prévoit la création de quatre groupes se réunissant une fois par mois durant un an.

Détail du calcul de la subvention :
La subvention se voit appliquer une majoration de 5% au titre de la grande cause régionale annuelle 2012 "Prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de personnes handicapées".

Localisation géographique :
- VILLE DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Honoraires intervenants	14 400,00	98,09%
Frais matériels et de communication	280,00	1,91%
Total	14 680,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région ILe-de-France	7 707,00	52,50%
FONDS PROPRES	6 973,00	47,50%
Total	14 680,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	7 707,00 €

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13004133

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : PREVENTION DU RISQUE DE MALTRAITANCE DANS LA RELATION AIDE/AIDANT FAMILIALE DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, PAR L'ACCES AU REGLEMENT AMIABLE DES CONFLITS FAMILIAUX

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	48 757,00 €	41,02 %	20 000,00 €
Majoration Grande cause régionale	20 000,00 €	5,00 %	1 000,00 €
		Montant Total de la subvention	21 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MEDIATEURS DANS LA VILLE
Adresse administrative : 4 RUE DU GENERAL COLIN
78400 CHATOU
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Radouane ATROUSSY, Président

Objet : Susciter des initiatives de médiation, de créer et d'aider des instances de médiation (groupes, carrefours, associations, etc...) qui, d'une part, se consacrent a construire et favoriser une meilleure vie relationnelle, à tous les plans, dans la cité et qui d'autre part, procurent à tous ceux, personnes ou groupes, qui font partie de la cité, un lieu ou ils puissent rechercher une meilleure issue a leurs problemes, leurs litiges, leurs conflits.
Cette action passe notamment par la médiation familiale, la médiation sociale et la médiation interculturelle.

Date de publication au JO : 16 juin 1994

N° SIRET : 40063502500028

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : prévention du risque de maltraitance dans la relation aidé/aidant familiale de personnes en situation de handicap, par l'accès au réglement amiable des conflits familiaux

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 4 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
L'association Médiateurs dans la ville gère un service de médiation familiale, de soutien aux familles et d'information des professionnels. Les personnes sont habituellement adressées par le tribunal, des travailleurs sociaux, des médecins et des écoles ou lieux accueillant les familles. Elle est lieu de stage pour des stagiaires de médiation familiale. Elle intervient auprès de publics vulnérables et dans des institutions (EHPAD, foyer logement). Le projet proposé ici a pour objet la prévention du risque de maltraitance dans la relation aidant/aidé en situation de handicap ou souffrant d'Alzheimer, par l'accès au réglement amiable des conflits familiaux.

Description :
Il s'agit de proposer un temps pour prendre du recul, lutter contre l'isolement, identifier des personnes relais pour essaimer l'information sur les risques de maltraitance.
L'action comprend 4 séances de formation/information (de 2 heures chacune), 4 temps de groupe de paroles (d'une heure trente) et 3 séances d'analyse de pratique (de 3 heures chacune) soit 11 animations collectives auxquelles ajouter 24 séances de médiations (35 animations au total sur la durée du projet).
Les thèmes des formations/informations destinées aux aidants seront :
1. Le conflit familial dans la relation aidé/aidant
2. Le conflit familial comme risque de maltraitance
3. Le tuteur familial et le risque da matraitance
4. La médiation familiale, piste de résolution.

Pour les séances d'analyse de pratiques, toujours destinées aux aidants, il s'agira d'identifier les bonnes pratiques, les blocages et situations à éviter.
Les groupes de paroles ont pour objectif la constitution d'un réseau de pairs.
Les partenaires de l'action sont : deux associations de lutte contre la maltraitance, SOLRES 92, pour les Hauts-de-Seine, et AGY pour les Yvelines. Elle s'appuie par ailleurs sur un réseau de professionnels constitués de l'APEI, France Alzheimer, la Maison de l'Autonomie de Rueil-Malmaison, les MDPH et services des deux conseils généraux du 92 et du 78, les missions handicap des communes concernées (Chatou, Le Pecq, Rueil-Malmaison, Nanterre), l'IME de Châtou, Le CMS de Nanterre, le CITL L'horizon de Rueil-Malmaison, et les médecins généralistes.

Moyens mis en œuvre :
Les intervenenats sont deux médiatrices qualifiées en médiation familiales et en droit . Des indicateurs de moyens et de satisfaction seront recueillis au fil du projet. Le lancement de l'action prévu en juin 2013, fera suite au travail avec les partenaires. Une réunion intermédiaire est prévue au tournant des années 2013-2014, ainsi qu'un bilan global en fin d'action. Les séances de médiation débuteront dès juin, tandis que les formatiosn auront lieu à compter de septembre 2013.

Intérêt régional :
Projet sélectionné au titre de l'appel à projet "grande cause régionale 2012 : prévention des risques sociaux et de santé des aidants de personnes atteinets d'Alzeimer ou de personnes handicapées".

Public(s) cible(s) :
40 personnes atteintes d'Alzheimer et/ou en situation de handicap.

Détail du calcul de la subvention :
Cf. feuille de calcul détaillé en annexe.

Localisation géographique :
- CHATOU
- LE PECQ
- NANTERRE
- RUEIL-MALMAISON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats fournitures et matériels liés au projet	2 800,00	5,74%
Services extérieurs (locations de salles, matériel, documentation...)	1 150,00	2,36%
Autres services extérieurs (conseil, experts, déplacement et communication)	10 500,00	21,54%
Charges de personnel affecté au projet	34 307,00	70,36%
Total	48 757,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région d'Ile de France	21 000,00	43,07%
Conseil Général (92) - en cours	8 000,00	16,41%
Conseil Général (78) - en cours	8 000,00	16,41%
CAF (Att)	2 000,00	4,10%
Etat (DDCS 78 & 92) - en cours	2 000,00	4,10%
Communes (4 villes - en cours)	6 000,00	12,31%
CNAV - en cours	800,00	1,64%
PARTICIPATION USAGERS	957,00	1,96%
Total	48 757,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	10 000,00 €
2014	11 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13004152

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET DE SANTE DES AIDANTS FAMILIAUX DE PERSONNES CEREBRO-LESES PAR DES TEMPS DE FORMATION ET D'INFORMATION ET DES SEJOURS DE REPIT

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	57 420,00 €	34,83 %	20 000,00 €
Majoration Grande cause régionale	20 000,00 €	5,00 %	1 000,00 €
		Montant Total de la subvention	21 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LADAPT LIGUE ADAPT DIMINUE PHYSIQUE AU TRAVAIL

Adresse administrative : 14 RUE SCANDICCI
93508 PANTIN CEDEX

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Emmanuel CONSTANS, Président

Objet : L'adapt a pour objet:
1/ d'inspirer et de susciter les reformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants et adultes) malades, handicapées ou en grande difficultés d'insertion,
2/ de créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action,
3/ de soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion socialeet professionnelle,
4/ de lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handidap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle.

Date de publication au JO : 29 août 1929

N° SIRET : 77569338500764

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Prévenir les risques psychosociaux et de santé des aidants familiaux de personnes cérebro-lésés par des temps de formation et d'information et des séjours de répit

Date prévisionnelle de début de projet : 15 septembre 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 15 septembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :
Le projet présenté par l'ADAPT a pour objectif de réduire les effets nocifs des troubles et pathologies de la personne atteinte de lésion cérébrale sur l'équilibre familial et la relation d'aide. Il s'article autour de 3 axes : des séjours de répît, des temps de rencontres & de formation, des entretiens individuels avec informations ciblées en termes de prévention santé, en direction des aidants.

Description :
Pour les séjours de répît : au nombre de 2, d'une durée de 5 à 7 jours, par groupe de 4 à 5 familles, ils seront organisés dans un rayon de 300 km autour de Paris, à coût réduit en termes de trajets pour donner envie aux familles d'y retourner seules. Le réseau ADMR (auxilières de vie) sera sollicité en cas de besoin. Y participeront l'aidant seul, ou avec son proche malade, et en priorité les familles en difficultés (risque de dégradation de l'état de santé de l'aidant principal, ou de la relation de l'aide, et/ou difficulté financière). Des temps d'information et groupes de paroles (animés par un psychologue) sont prévus, dans chaque séjour.
Pour les temps de formation intermédiaires : organisés dans l'intervalle des séjours, à raison d'un par mois (sur 12 mois), ils seront orgaisés alternativement à Paris et Sarcelles pour permettre aux aidants de se connaître, offrir un lieu ressource à ceux qui ne partiront pas, et leur procurer une formation. 6 thèmes de formation alimenteront 24 séances : gestion du stress et prévention santé des aidants, séquelles motrices et formation à la manutention, connaître et comprendre la pathologie (modifications cognitivo-comportementales consécutives à lésions cérébrales), droits des personnes handicapées et de leurs aidants, les professions paramédicales, les structures médico-sociales & les associations, les répercussions du handicap sur l'organisation familiale. Des supports seront remis aux participants. Les séances seront animées par deux professionnels spécialisés.
Pour les entretiens individuels, les aidants auront la possibilité d'obtenir des conseils et propositions d'orientation ciblés en termes de prévention santé de la part des médecins, de l'infirmière, de l'orthophoniste, de la psychomotricienne ou du neuropsychologue du pôle (Paris/Sarcelles).

Intérêt régional :
Projet sélectionné au titre de l'appel à projet "grande cause régionale 2012 : prévention des risques sociaux et de santé des aidants familiaux de personnes atteintes d'Alzheimer ou de personnes handicapées".

Public(s) cible(s) :
50 personnes bénéficaires

Détail du calcul de la subvention :
Cf. feuille de calcul détaillé en annexe.

Localisation géographique :
- PARIS
- SARCELLES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Organisation des séjours et accompagnement	42 420,00	73,88%
Ressources humaines (médecins, paramédicaux)	12 000,00	20,90%
Production et impression des supports d'animation	3 000,00	5,22%
Total	57 420,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région d'Ile de France	21 000,00	36,57%
PARTICIPATION DES USAGERS	2 400,00	4,18%
FONDS PROPRES	34 020,00	59,25%
Total	57 420,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	10 000,00 €
2014	11 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2010	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	35 000,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	35 000,00 €
	Montant total	70 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13004163

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE VERS L'EMPLOI DES AIDANTS FAMILIAUX

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	18 900,00 €	50,00 %	9 450,00 €
Majoration Grande cause régionale	9 450,00 €	5,00 %	472,50 €
		Montant Total de la subvention	9 922,50 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CTRE PROMO PAR FORMATION CPF
Adresse administrative : 8 RUE DE L'ECHAUGUETTE
78570 CHANTELOUP LES VIGNES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PIERRE GOUR, Président

Objet : Permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification professionnelle, de suivre un itinéraire d'insertion sociale et professionelle les amenant à une qualification favorisant leur accès à l'emploi.
Assurer aux chômeurs âgés d'au moins 25 ans, qui rencontrent des difficultés particulières d'insertion sociale, une formation adaptée.
Participer à la promotion de toute action concernant la formation des jeunes, l'aide aux personnes perdant leur emploi, le refus de l'exclusion.

Date de publication au JO : 7 juillet 1981

N° SIRET : 32349384100031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : soutien et aide à la réinsertion professionnelle des aidants familiaux

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 4 avril 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le projet présenté par le Centre de Promotion par la Formation est intitulé "Accompagnement renforcé vers l'emploi des aidants familiaux" (ARVEDAF). Il a pour objectif global le soutien et l'aide à la réinsertion professionnelle des aidants familiaux. Cet objectif se décline en l'élaboration et validation de projets professionnels, la création de liens inter-aidants, le développement de l'estime de soi et la reconnaissance de compétences et savoir-faire.

Description :
Deux orientations sont proposées : valorisation de l'expérience et savoir-faire dans le domaine de l'aide aux personnes (ARVEDAF Aide à la personne), orientation vers une formation et/ou l'emploi direct dans tout autre secteur (ARVEDAF ouvert). Le bénéficiaire, après orientation, peut entrer à tout moment dans le dispositif. En revanche, la constitution d'un groupe de 6 personnes au minimum sera essentielle au démarrage de l'action. Le parcours sera constitué des temps suivants :
- 1 entretien individuel d'1h (diagnostic, contractualisation, organisation temporelle),
- 1 séance collective d'1h (échanges d'éxpériences dirigés par une psychologue, afin d'amener chacun à s'orienter vers l'un ou l'autre des 2 dispositifs proposés),
- 8 entretiens individuels (8h au total) permettant de réaliser bilan de compétence, bilan de motivation et projet personnalisé,
- 4 séances collectives (8h au total) d'ateliers de techniques de recherche d'emploi
- 1 entretien individuel de synthèse et d'évaluation (incluant un questionnaire de satisfaction).

Chaque bénéficiaire disposera de 20 heures d'intervention au total (10h d'entretien individuel/10h de travail en groupe).

Moyens mis en œuvre :
Une plaquette d'information, des tests ("maison" ou édités) et outils de bilan, ainsi que l'enquête de satisfaction sont joints dans le dossier. Les locaux de l'association sont par ailleurs accessibles aux personnes à mobilité réduite (salle de réunion, salle informatique, bureau du psychologue, salle de pause) et seront mis à disposition du projet. Le partenariat développé impliquera les acteurs suivants : Communauté d'agglomération des 2 Rives de Seine, Maison de l'Emploi Amont 78, Pôle Emploi, Conseil général des Yvelines, CLIC, Mutualité française Service santé Ile-de-France, professionnels médicaux et paramédicaux, maisons de retraite du territoire 2 Rives de Seine.

Intérêt régional :
Projet sélectionné au titre de l'appel à projet "grande cause régionale 2012 : prévention des risques sociaux et de santé des aidants de personnes atteintes d'Alzheimer et/ou en situation de handicap"

Public(s) cible(s) :
15 aidants familiaux de personnes handicapées et/ou atteintes d'Alzheimer

Détail du calcul de la subvention :
Cf. feuille de calcul détaillé en annexe.

Localisation géographique :
- CHANTELOUP-LES-VIGNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats liés au projet	1 512,00	8,00%
Services extérieurs - divers	3 835,00	20,29%
Autres services extérieurs	945,00	5,00%
CHARGES DE PERSONNEL	12 608,00	66,71%
Total	18 900,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région d'Ile de France	9 922,50	52,50%
CA2RS - en cours	7 560,00	40,00%
FONDS PROPRES	1 417,50	7,50%
Total	18 900,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	9 922,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 13004166

Commission Permanente du 4 avril 2013

Objet : MISE EN OEUVRE DU PROJET "EMOI" PERMETTANT L'ACCES A LA CULTURE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET A LEUR BINOME AIDANT

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	17 715,00 €	50,00 %	8 857,50 €
Majoration Grande cause régionale	8 857,50 €	5,00 %	442,88 €
		Montant Total de la subvention	9 300,38 €

Imputation budgétaire : 934-42-6574-142003-300
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA VIE A DOMICILE XVI
Adresse administrative : 3 RUE DE LA FAISANDERIE
75016 PARIS 16
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JEAN-JACQUES LEDUC, Président

Objet : Fournir des soins et services à domicile aux personnes âgées et/ou handicapées et toutes prestations complémentaires. Pour ce faire, l'association aura recours plus particulièrement aux services infirmières, d'aides-soignantes et aides à domicile, et d'une façon générale, à toute personne qualifiée et habilitée à prodiguer des soins et à assurer ces prestations.

Date de publication au JO : 12 février 2002

N° SIRET : 33348796500043

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : mise en oeuvre du Projet "Emoi" permettant l'accès à la culture des personnes en situation de handicap et à leur binôme aidant

Date prévisionnelle de début de projet : 4 avril 2013
Date prévisionnelle de fin de projet : 4 avril 2014
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'association, la vie à domicile, a pour objet de fournir des soins et services à domicile aux personnes âgées et/ou handicapées. Le projet présenté, vise l'accessibilité de la culture aux personnes en situation de handicap comme à leurs aidants en créant un partenariat avec le musée Mac Val, musée d'art contemporain du Val de Marne. L'objectif à l'issue de cette action, est de réaliser une exposition des travaux du binôme. Ce projet permettra d'accompagner le binôme aidant/aidé dans une activité valorisante en préservant la relation bienveillante; par le biais d'activités créatives et d'espaces d'expression.

Description :
Le projet intitulé " Culture Emoi" propose différents temps consacrés à :

-La rencontre avec une graphiste afin d'établir une première relation de confiance
-Huit ateliers d'écriture et de création graphique visant à faire émerger, recueillir et rendre visible la parole de l'aidant et de l'aidé.
-Six visites du musée Mac Val qui propose des visites et ateliers adaptés en lien avec le projet et suivies d'ateliers créatifs.
-Deux ateliers de mise en forme des travaux réalisés pré-exposition.
-L'organisation de la présentation de l'exposition et mise en valeur des travaux, réflexion sur la poursuite du partenariat et évaluation du projet.

Moyens mis en œuvre :
Les visites, ateliers d'écriture et d'illustrations et la mise en oeuvre de l'exposition sont encadrés par une graphiste professionnelle accompagnée de l'équipe de l'association la Vie à domicile.
Les binômes aidant-aidé sont issus des usagers de l'accueil de jour Handi-répit géré par l'association la Vie à domicile.

Public(s) cible(s) :
4 binômes aidé-aidant de personnes en situation de handicap pour chaque atelier et pourra impliqué jusqu'à 40 bénéficiaires potentiels.

Localisation géographique :
- VITRY-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA**.**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2013

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
remunération intervenant extérieur	5 400,00	30,48%
Frais d'organisation	11 315,00	63,87%
Achat de matériel et fournitures	1 000,00	5,64%
Total	17 715,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
CR IDF	9 300,38	52,50%
FONDS PROFRES	6 614,62	37,34%
Partenariat Mac Val	1 800,00	10,16%
Total	17 715,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2013	9 300,37 €

Antériorité du soutien régional *(informations en cours de consolidation)* :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté

ANNEXE 3 A LA DELIBERATION : FICHES DE CALCUL DETAILLE DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX PROJETS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE DU DISPOSITIF EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION PRECAIRE

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13003979 Organisation de visites à domicile par un psychologue et création d'un café des aidants pour les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en Seine-et-Marne (77)			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	21 900,00	50,00%	10 950,00
Majoration Grande Cause régionale	10 950,00	5,00%	547,50
Montant Total de la subvention			**11 497,50**

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13004071 Mise en place de groupe d'expression et d'écoute pour les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à Paris (75)			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	14 680,00	50,00%	7 340,00
Majoration Grande Cause régionale	7 340,00	5,00%	367,00
Montant Total de la subvention			**7 707,00**

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13003879 Mise en place de 8 ateliers à destination des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et création d'une halte-répit			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	49 050,00	50,00%	20 000,00
Majoration Grande Cause régionale	20 000,00	5,00%	1 000,00
Montant Total de la subvention			**21 000,00**

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13004027 Mise en place d'un programme d'action en trois axes (groupes de parole, rencontres et ateliers), destiné aux aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, dans les Yvelines (78)			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	28 450,00	50,00%	14 225,00
Majoration Grande Cause régionale	14 225,00	5,00%	711,25
Montant Total de la subvention			**14 936,25**

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13003982 Réalisation et distribution gratuite dans des lieux d'accueil et/ou d'écoutes d'Ile-de-France d'un guide intéractif sur support DVD, destiné aux aidants familiaux de personnes malades d'Alzheimer			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	101 660,00	50,00%	20 000,00
Majoration Grande Cause régionale	20 000,00	5,00%	1 000,00
Montant Total de la subvention			**21 000,00**

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13003876 Projet d'art-thérapie pour aidants familiaux de malades d'Alzheimer à Nanterre (92)			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	3 000,00	50,00%	1 500,00
Majoration Grande Cause régionale	1 500,00	5,00%	75,00
Montant Total de la subvention			**1 575,00**

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13003883 Projet d'édition d'un journal trimestriel rédigé par les aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et organisation d'une sortie en bateau sur la Seine (78)			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	14 750,00	50,00%	7 375,00
Majoration Grande Cause régionale	7 375,00	5,00%	368,75
Montant Total de la subvention			**7 743,75**

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13003951 Mise en place d'un atelier thérapeutique d'écriture pour les aidants de malades d'Alzheimer dans les Yvelines (78)			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	9 005,00	50,00%	4 502,50
Majoration Grande Cause régionale	4 502,50	5,00%	225,13
Montant Total de la subvention			**4 727,63**

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13003993 Projet d'accompagnement de personnes jeunes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés à Paris (75)			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	26 476,00	50,00%	13 238,00
Majoration Grande Cause régionale	13 238,00	5,00%	661,90
Montant Total de la subvention			**13 899,90**

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13003974 Mise en place de groupes de parole et de soutien et d'entretiens individuels, destinés aux aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, à Chanteloup-les-Vignes (78)			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	10 483,00	50,00%	5 241,50
Majoration Grande Cause régionale	5 241,50	5,00%	262,08
Montant Total de la subvention			**5 503,58**

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13003885 Mise en place du projet DIAFAN, dispositif interdépartemental d'information, d'accompagnement et de formation des aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	168 400,00	50,00%	20 000,00
Majoration Grande Cause régionale	20 000,00	5,00%	1 000,00
Montant Total de la subvention			**21 000,00**

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13003987 Mise en place d'un module d'acquisition des connaissances et d'information et de groupes de paroles pour les aidants de malades d'Alzheimer, à Villeneuve-la-Garenne (92)			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	19 956,00	50,00%	9 978,00
Majoration Grande Cause régionale	9 978,00	5,00%	498,90
Montant Total de la subvention			**10 476,90**

FICHE PROJET DU DOSSIER N°13004012 Projets de formation, d'accompagnement, de prévention et d'éducation thérapeutique destinés aux aidants familiaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, en Seine-et-Marne (77)			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	16 000,00	50,00%	8 000,00
Majoration Grande Cause régionale	8 000,00	5,00%	400,00
Montant Total de la subvention			**8 400,00**

Fiche projet n° 13004166 Mise en œuvre du projet" Emoi " permettant l'accès à la culture des personnes en situation de handicap et à leur binôme aidant			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	17 715,00	50,00%	8 857,50
Majoration grande cause régionale	8 857,50	5,00%	442,88
		Montant Total de la subvention	**9 300,38**

Fiche projet n° 13004152 PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET DE SANTE DES AIDANTS FAMILIAUX DE PERSONNES CEREBRO-LESES PAR DES TEMPS DE FORMATION ET D'INFORMATION ET DES SEJOURS DE REPIT			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	57 420,00	34,83%	20 000,00
Majoration grande cause régionale	20 000,00	5,00%	1 000,00
		Montant Total de la subvention	**21 000,00**

Fiche projet n° 13004133 PREVENTION DU RISQUE DE MALTRAITANCE DANS LA RELATION AIDE/AIDANT FAMILIALE DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, PAR L'ACCES AU REGLEMENT AMIABLE DES CONFLITS FAMILIAUX			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	48 757,00	41,02%	20 000,00
Majoration grande cause régionale	20 000,00	5,00%	1 000,00
		Montant Total de la subvention	**21 000,00**

Fiche projet n° 13004163 ACCOMPAGNEMENT RENFORCE VERS L'EMPLOI DES AIDANTS FAMILIAUX			
Libellé base subventionnable	**Montant base subventionnable**	**Taux d'intervention**	**Montant de la subvention maximum**
Dépense subventionnable du projet	18 900,00	50,00%	9450,00
Majoration grande cause régionale	9 450,00	5,00%	472,50
		Montant Total de la subvention	**9 922,50**